



POUR L'ABROGATION DES DÉCRETS LANG ECTS-LMD

POUR LE RETRAIT DU PROJET FERRY SUR L'AUTONOMIE DES UNIVERSITÉS

Le projet Ferry sur l'autonomie des universités ne fait que compléter les décrets Lang ECTS-LMD (Système Européen de Transfert de Crédit-Licence/Master/Doctorat). Leur but est d'en finir avec le système d'enseignement supérieur public délivrant des diplômes nationaux et de le remplacer par un marché de l'éducation et de la formation sur lequel les universités se feront concurrence, au détriment des acquis des étudiants.

Si vous voulez garder des diplômes nationaux, reconnus sur le marché du travail

Avant les décrets Lang ECTS-LMD, les diplômes qui ont le même intitulé (ex. : DEUG Mass, licence d'histoire) doivent sanctionner l'acquisition des mêmes savoirs (même contenu défini par des maquettes nationales, même volume horaire, mêmes modalités d'examen), selon le principe de l'égalité de traitement des étudiants. C'est ce qui garantit la valeur des diplômes reconnus par les conventions collectives et le Code

*du Travail, qui donnent des droits collectifs aux salariés. **Si les décrets Lang ne sont pas abrogés, les diplômes seront non seulement locaux, mais aussi individualisés : l'employeur pourra savoir exactement quels cours l'étudiant aura suivis, et pourra établir une hiérarchie entre les étudiants ayant théoriquement le "même" diplôme.***

Si vous ne voulez pas passer la moitié de votre année en stages en entreprise, obligatoires et non rémunérés

*Avant les décrets Lang ECTS-LMD, il suffisait pour obtenir un diplôme de réussir ses examens. **Avec les décrets Lang ECTS-LMD, la comptabilisation en crédits ECTS mettra sur le même plan les unités d'enseignement et les stages** (généralement obligatoires et non - ou très peu - rémunérés). **Toutes les disciplines sont concernées.** Lang a été très clair : « *Je me refuse à mettre une barrière entre un secteur réputé plus professionnalisé et donc un secteur réputé ne pas l'être (...)* Il convient que l'ensemble des formations supérieures introduisent progressivement des éléments de professionnalisation, des stages, des projets*

*etc... Il convient donc de traduire également les acquis de ces stages en crédits ». Les patrons vont acquérir un poids croissant dans la délivrance des diplômes. À Pau, les nouvelles maquettes prévoient de ne maintenir les enseignements généraux qu'à Pau même et de consacrer les quatre antennes délocalisées *exclusivement* aux licences professionnelles (avec 12 semaines de stages obligatoires et un droit de veto pour le patron sur la délivrance du diplôme).*

Si vous ne voulez pas de la sélection à l'université

*Avant les décrets Lang ECTS-LMD, tout étudiant titulaire du bac avait le droit de s'inscrire dans la filière de son choix, tout étudiant ayant réussi son année avait le droit de s'inscrire pour le diplôme immédiatement supérieur, tout étudiant ayant une licence pouvait faire une maîtrise. **Si les décrets Lang ECTS-LMD ne sont pas abrogés, les facs pourront instaurer des cursus sélectifs** (arrêté du 23 avril 2002). L'université de Paris I a déjà mis en place des*

*magistères en philosophie contemporaine et Antiquité, filières réservées à quelques dizaines d'étudiants sélectionnés sur dossier. La sélection à l'entrée en master permettra d'interdire à des milliers d'entre nous la poursuite de nos études. De façon cohérente avec la professionnalisation, **le projet Ferry prétend autoriser toutes les universités à avoir le statut d'université « technologique », et donc à sélectionner dès la première année.***

Si vous voulez le maintien des DEUG, DUT, Maîtrise...

La logique des ECTS-LMD implique la disparition progressive des diplômes nationaux à bac+ 2 et à bac+ 4, comme le confirment les nouvelles maquettes. Aujourd'hui, la majorité des étudiants sortent de l'université avec un diplôme à bac+ 2. La suppression de ces diplômes va donc

encore accroître le nombre d'étudiants sortant de l'université sans diplôme, par conséquent plus fragiles sur le marché du travail. Les ECTS-LMD renforcent donc la sélection sociale puisque les étudiants issus des classes populaires font statistiquement des études courtes.

Si vous ne voulez pas du principe « à régions riches, facs riches ; à régions pauvres, facs pauvres »

*Avant le projet Ferry, les universités sont financées essentiellement par l'État, notamment en fonction du nombre d'étudiants. **Le projet** vise à donner aux facs en lien avec « l'autonomie pédagogique » (définition du contenu des diplômes) également « l'autonomie financière ». En clair, l'État donnera toujours moins d'argent et les facs*

*seront obligées de se financer auprès des régions, des entreprises et des étudiants. Mais, puisque les régions sont inégalement riches, les facs le seront aussi, et **les inégalités entre les étudiants d'une région à une autre vont atteindre un degré sans précédent.** Certaines petites facs seront consacrées uniquement à des enseignements*

professionnalisées, la majorité deviendront des facs-poubelles gérant la masse des « stocks » étudiants, seuls 8 ou 9 « pôles d'excellence » capables de lutter sur le marché

européen et mondial seront privilégiés (poursuite du plan U3M d'Allègre). La régionalisation affaiblira les étudiants en empêchant les luttes nationales.

Si vous ne voulez pas payer toujours plus pour étudier

Depuis 1984, l'université n'est plus gratuite. Des frais d'inscriptions ont été instaurés, qui n'ont cessé d'augmenter pour atteindre aujourd'hui environ 150 euro (sans compter la Sécu), fixés nationalement chaque année. Mais *si nous laissons passer le projet Ferry*, ce sera infiniment pire : **toutes les universités pouvant avoir le statut d'université de technologie, elles pourraient fixer elles-mêmes le montant des droits d'inscription.** Comme l'État se désengage financièrement toujours plus, les universités devront trouver de l'argent ailleurs : « *les droits d'inscription versés par les usagers, notamment les*

étudiants et les auditeurs » deviendront la deuxième ressource des universités. **La CPU (Conférence des Présidents d'Université), estime que “l'enseignement n'a pas vocation à être gratuit pour les usagers”, et propose donc la hausse des frais d'inscription.** Déjà, les IEP ont commencé à augmenter brutalement leurs droits d'inscription : hausse de 200% à Toulouse, passage de 1000 à 4000 euro à Paris. Et Ferry vient de déclarer : « *même si nous refusons le modèle américain, avec des droits d'inscription à 15 000 euros, doit-on se contenter d'une augmentation de 3% à 5% par an ?* »

Si vous ne voulez pas que le patronat décide du contenu des diplômes

Les entreprises ne veulent pas payer sans contrepartie : c'est pourquoi le projet Ferry prévoit également de renforcer l'autonomie des universités, c'est-à-dire leur dépendance à l'égard du privé, et donc d'augmenter le poids du MEDEF au sein des conseils de gestion de l'université. Or, **la réforme ECTS-LMD dit que « les domaines de formation (...) sont définis par le conseil d'administration (...) après concertation avec les représentants du monde professionnel** » (arrêté du 23 avril 2002). Déjà, depuis janvier 2003, il existe à Toulouse une chaire Pernod-Ricard de « *politique de la concurrence* » :

en échange de 15 000 euros, Pernod-Ricard peut ainsi bénéficier gratuitement du résultat des recherches de cette unité et d'étudiants obligés de faire des stages. Souvent les nouvelles maquettes prévoient dans toutes les disciplines des unités d'enseignement intitulées « création d'entreprise ». En économie, les dogmes néo-libéraux se tailleront toujours plus la part du lion. À Nancy II, l'université veut lier étroitement les nouvelles maquettes d'histoire avec l'étude du patrimoine régional.

Organisons-nous pour préparer une grève nationale étudiante,

seul moyen d'obtenir l'abrogation des décrets Lang ECTS-LMD et le retrait du projet Ferry sur l'autonomie des universités !

Déjà en 2002-2003, les syndicats qui composent aujourd'hui la *Fédération Syndicale Etudiante-Solidarité Etudiante !* ont été à la pointe de la mobilisation contre les décrets ECTS-LMD. À Toulouse, l'AGET-FSE (ex- AGET-SE) a joué un rôle décisif dans la première grande grève contre cette réforme, qui a duré plus d'un mois (novembre-décembre 2002). Cela a constitué le point de départ de

mobilisations sur plusieurs autres facs, où les actuelles sections de la FSE-SE ont occupé une place importante (Besançon, Dijon, Montpellier, etc.). En mai-juin 2003, il y a eu des mobilisations sur plus de vingt universités. Cela n'a pas permis d'obtenir davantage que le report de l'application.

Contre ces réformes nationales, les mobilisations locales restent impuissantes : pour gagner, il faut préparer, organiser et construire une grève nationale des étudiants. Le temps presse car la réforme ECTS-LMD commence à être appliquée : 380 nouveaux « diplômes » ont été habilités par le CNESER pour la rentrée 2003. Mais il est encore temps , car elle est loin d'être appliquée partout et le projet Ferry n'est pas encore passé.

**LA FSE-SE APPELLE TOUS LES ÉTUDIANTS
À PRÉPARER POUR LE 20 NOVEMBRE
UNE JOURNÉE NATIONALE D'ACTION
Pour l'abrogation des décrets Lang ECTS-LMD !
Pour le retrait du projet Ferry sur l'autonomie des facs !**

Le site de la FSE-Solidarité Etudiante ! : <http://www.luttes-etudiantes.com/> - Pour tout contact : redaction@luttes-etudiantes.com